

DELIBERATION N° CP 12-699

DU 11 OCTOBRE 2012

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE
PRÉFECTURE DE PARIS

12 OCT. 2012

Bureau du contrôle de légalité
et du contentieux

HABILITATION DU PRESIDENT A SIGNER UN APPEL D'OFFRES OUVERT EN VUE DE
L'ACHAT DE BILLETS D'AVION DANS LE CADRE DE LA GESTION DES CONGES BONIFIES
DES AGENTS DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU Le code général des collectivités territoriales
- VU Le code des marchés publics
- VU La délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente ;
- VU La délibération n° CR 14-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations du Conseil Régional à son Président en matière de marchés publics ;
- VU La délibération CR n°33-10 du 17 juin 2010 relative au Règlement Budgétaire et Financier
- VU Le règlement budgétaire et financier de la Région
- VU Le budget de la Région Ile-de-France pour 2012
- VU L'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale
- VU Le procès verbal de la commission d'appel d'offres du 21 septembre 2012
- VU Le rapport CP 12-699 présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article unique :

Autorise le Président du Conseil régional à signer le marché n° 1200149 relatif à la fourniture de titres de transport aérien et prestations annexes complémentaires, vers la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, ou la Réunion, des personnels de la Région d'Ile-de-France et de leur famille bénéficiaires du régime des congés bonifiés avec la société Carlson Wagon lit.

Vu et transmis à M. le Préfet de Région.
en application de l'article 7 de la loi
du 22 juillet 1982, le 11 OCT. 2012

Le Président du Conseil Régional
d'Ile de France

JEAN-PAUL HUCHON

